

route société, & une Loi commune à tous les hommes? Ce seroit une erreur à la Morale de vouloir également assujettir le Prince & le Citoyen, le Souverain & le Sujet? Il seroit dangereux à un Roi de vouloir toujours être honnête homme? Ce ne seroit point précisément par devoir, mais par une *noblesse d'ame* qui porte les grands hommes à aller encore plus loin que les simples devoirs, qu'il pourroit se piquer d'une probité aussi délicate que le Citoyen; il ne pourroit être honnête homme, que quand le bien de son Etat n'exige point de lui qu'il suive d'autres maximes que celles de la vertu? Ce n'est que dans les circonstances ordinaires où les Citoyens sont dispensés d'obéir aux Loix que le salut du peuple, peut être la Loi suprême du Souverain, comme le salut du Souverain est la Loi Suprême du Sujet? Il seroit permis à un peuple de méditer ce qu'on appelle la ruine d'un autre peuple, & parce qu'un Prince n'est chargé que de ménager les intérêts de la société particulière dont il est le Chef, il pourroit violer à l'égard des autres sociétés particulières les droits les plus sacrés de l'humanité? Le Droit des gens, ces conventions virtuelles qui subsistent entre toutes les Nations différentes, & qui sont une émanation de la Loi de Nature, ne seroit sacré pour nous qu'autant qu'il contribuë à la sûreté & au lustre des Etats particuliers dont nous sommes les membres? Le devoir autant que l'intérêt ne nous oblige point à le respecter; & nous serions dès-lors en droit d'en violer sans scrupule les maximes lorsque l'intérêt qui en est la seule regle nous dispenserait de nous y conformer? Ce n'est sûrement pas la Cour de France, ni les méthodes politiques
qu'on